La haie,
ses enjeux et ses atouts

Fondation Terre de liens

Webinaire du 23 février 2023

Déroulé du webinaire

1) **La haie, ses enjeux, ses atouts et caractéristiques**

Temps d'échange

2) **Présentation de l'Afac-Agroforesteries**

Temps d'échange

3) **Quel avenir se joue pour les haies ?**

Temps d'échange

La haie, ses enjeux, ses atouts et caractéristiques

En France, la haie, le bocage, les vergers et l’agroforesterie structurent l’espace agricole et donnent forme à nos paysages ruraux qui représentent 80% du territoire français.

XVIII - XIXème siècle, l’avènement du bocage (développement des cultures et affirmation de la propriété). Une construction de l’homme pour l’homme : production d’énergie et clôture des animaux.

70% des haies ont disparu en France depuis 1950

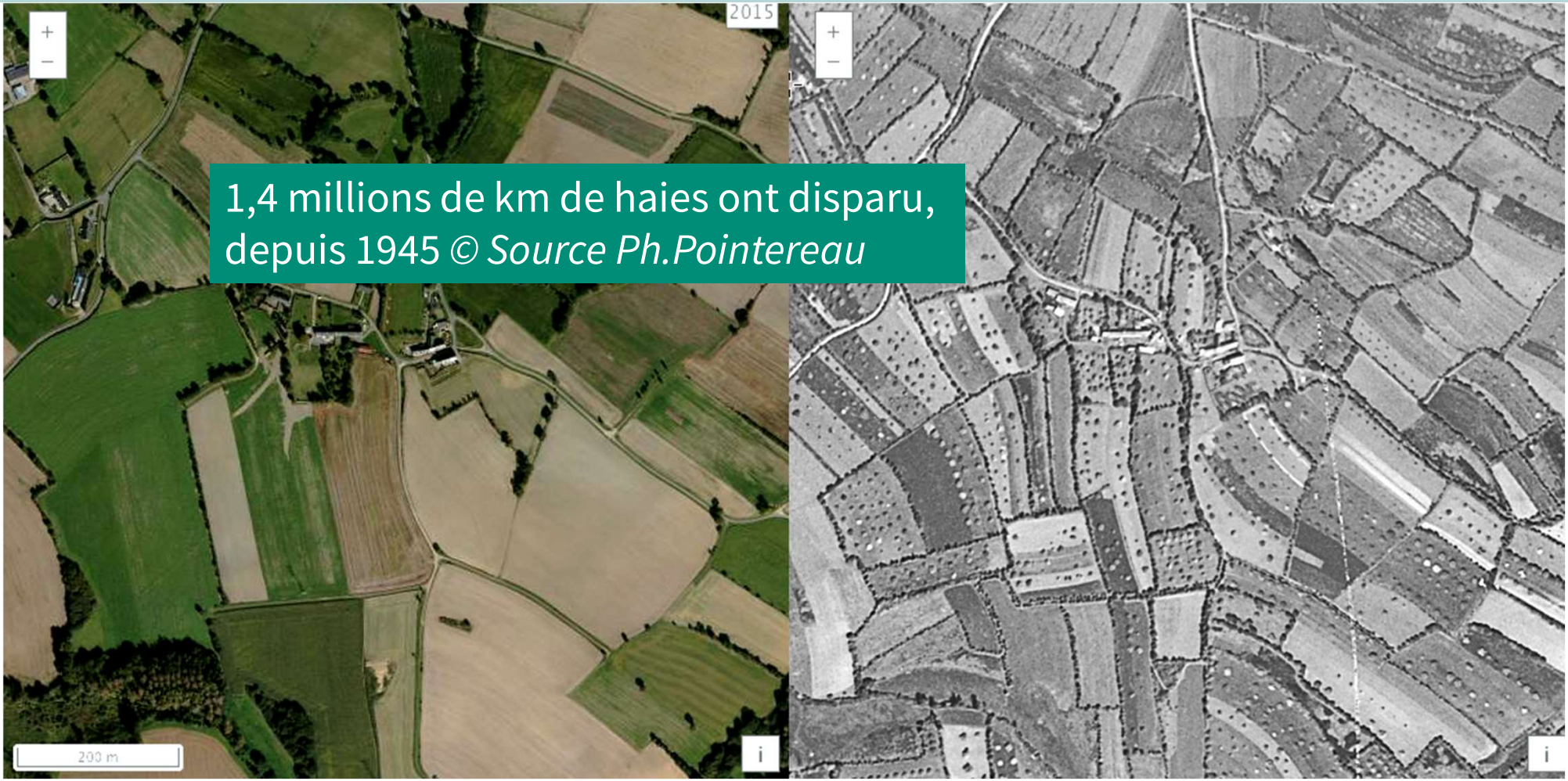

1,4 millions de km de haies ont disparu, depuis 1945 © *Source Ph.Pointereau*

2015 (La Villéon-dept 22)

1950 (La Villéon-dept 22)

« En Bretagne, les exploitations de 15 ha constituées de 20-30 parcelles entourées de haies, en 1950, doublent de surfaces et le nombre de parcelles encloses est divisé par trois, en 1990. » © Source L'Arbre et la Haie

750 000 km de haies ont survécu,
Un patrimoine de nos campagnes très diversifié

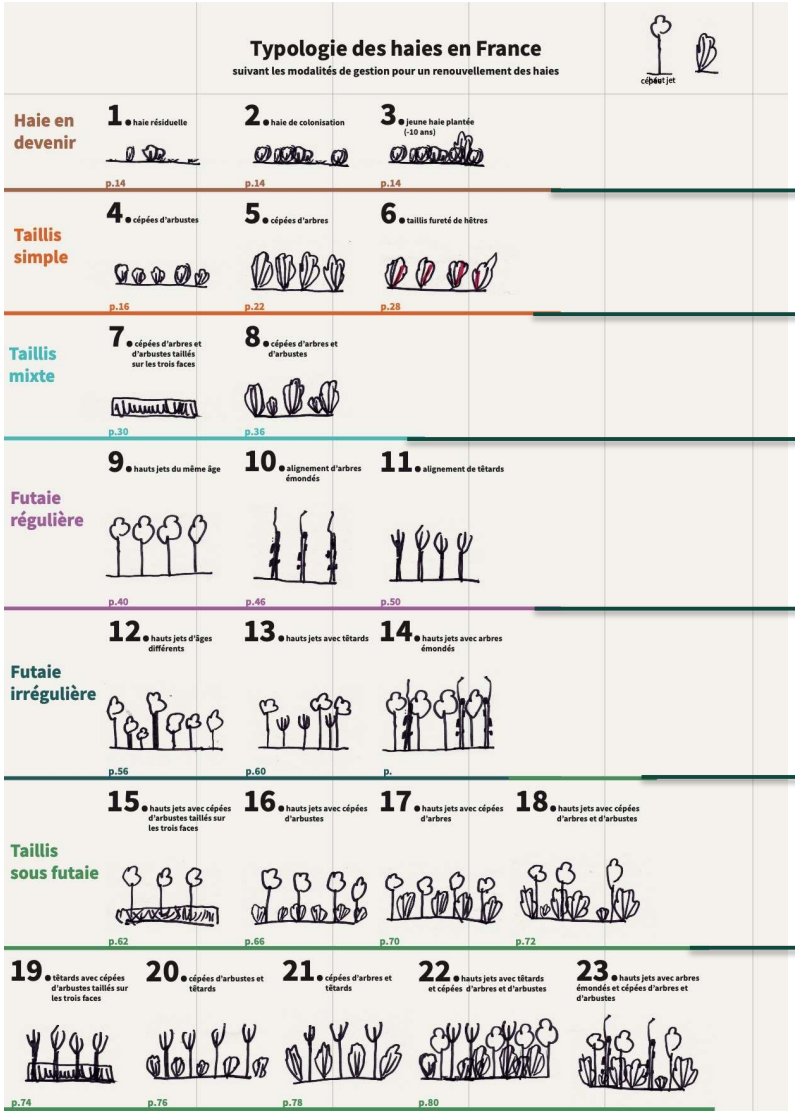

Typologie nationales des haies

Entrée basée sur le renouvellement de la haie par la gestion

1 - renouvellement de la haie par recépage (le taillis)

- Haie en devenir – 2 types
- Taillis simple – 3 types
- Taillis mixte – 2 types

2 - renouvellement naturel de la haie par semis (la futaie)

- Futaie régulière – 3 types
- Futaie irrégulière – 3 types
- Taillis sous futaie – 9 types

TOTAL = 23 types de haies identifiés

Types d’arbres rencontrés

Le haut-jet

Le têtard

La cépée

Différents régimes de gestion des haies

Taillis

Futaie

Taillis sous futaie

haie en devenir

La dynamique ne va pas dans le bon sens

Érosion de 11 500 km de haies / an

80% du linéaire français en état dégradé ou dépérissant

Derniers chiffres sur la disparition des haies

La publication du dernier rapport **GRAPH'AGRI 2022** et les données des anciennes enquêtes Teruti-Lucas, d'Agreste montrent :

- qu'**en 15 ans**, entre 2006 et 2021, **nous avons perdu 15 %** de notre patrimoine de haies et alignements.

- que cette perte est estimée à **23 500 km/an** de haies et d'alignement d'arbres, entre la période récente 2017 et 2021.

- que la tendance de disparition des haies et d'alignement d'arbres continue et **s'accélère** puisque nous avons plus que **doublé le rythme de disparition annuelle** depuis 2017. (en passant de de 11 500 km/an à 23 500 km/an).

Graphique 7
Progression des forêts et des surfaces en eaux
Évolution des sols naturels depuis 1982, France métropolitaine

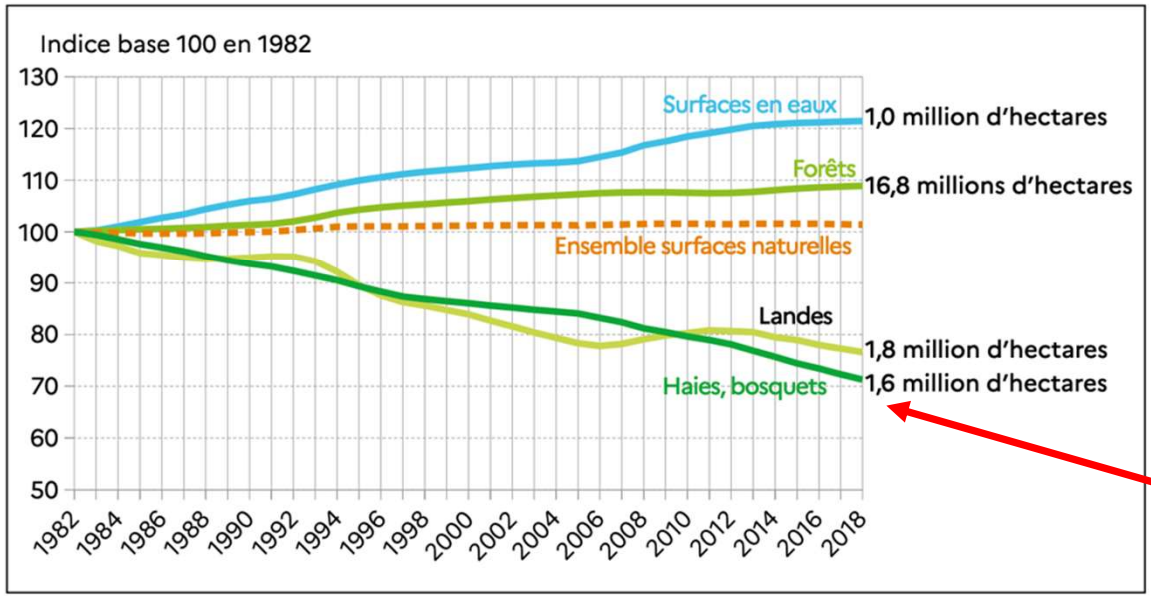

Source : Agreste - Enquêtes Teruti 2017-2018-2019

Pourquoi les haies disparaissent encore chaque année ?

Vieillissement

Avec le départ en retraite de 50% des agriculteurs, d'ici 10 ans, **doublement du linéaire de haies à charge par agriculteur** entrainant un manque de main d'œuvre pour gérer ce capital arboré.

Entretien mécanique dégradant

80% des haies sont en état dégradé en France entretien au gabarit (lamier, épareuse)

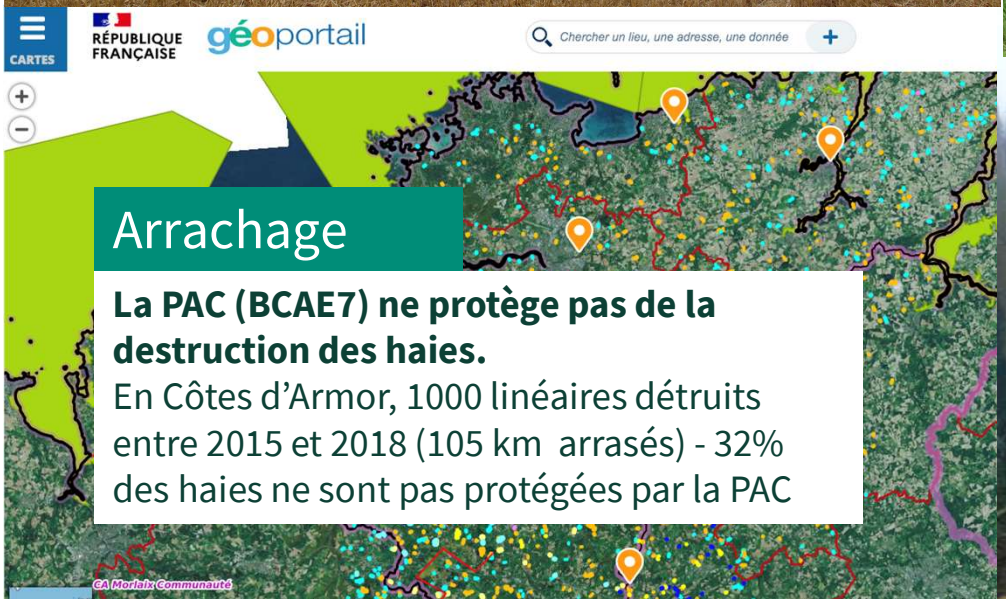

Arrachage

La PAC (BCAE7) ne protège pas de la destruction des haies.
En Côtes d'Armor, 1000 linéaires détruits entre 2015 et 2018 (105 km arrasés) - 32% des haies ne sont pas protégées par la PAC

Surexploitation

Intensification **des chantiers de pillage** de la ressource bocagère pour des filières bois énergie non encadrées.

Les intérêt écosystémiques

Les **fonctionnalités** des haies

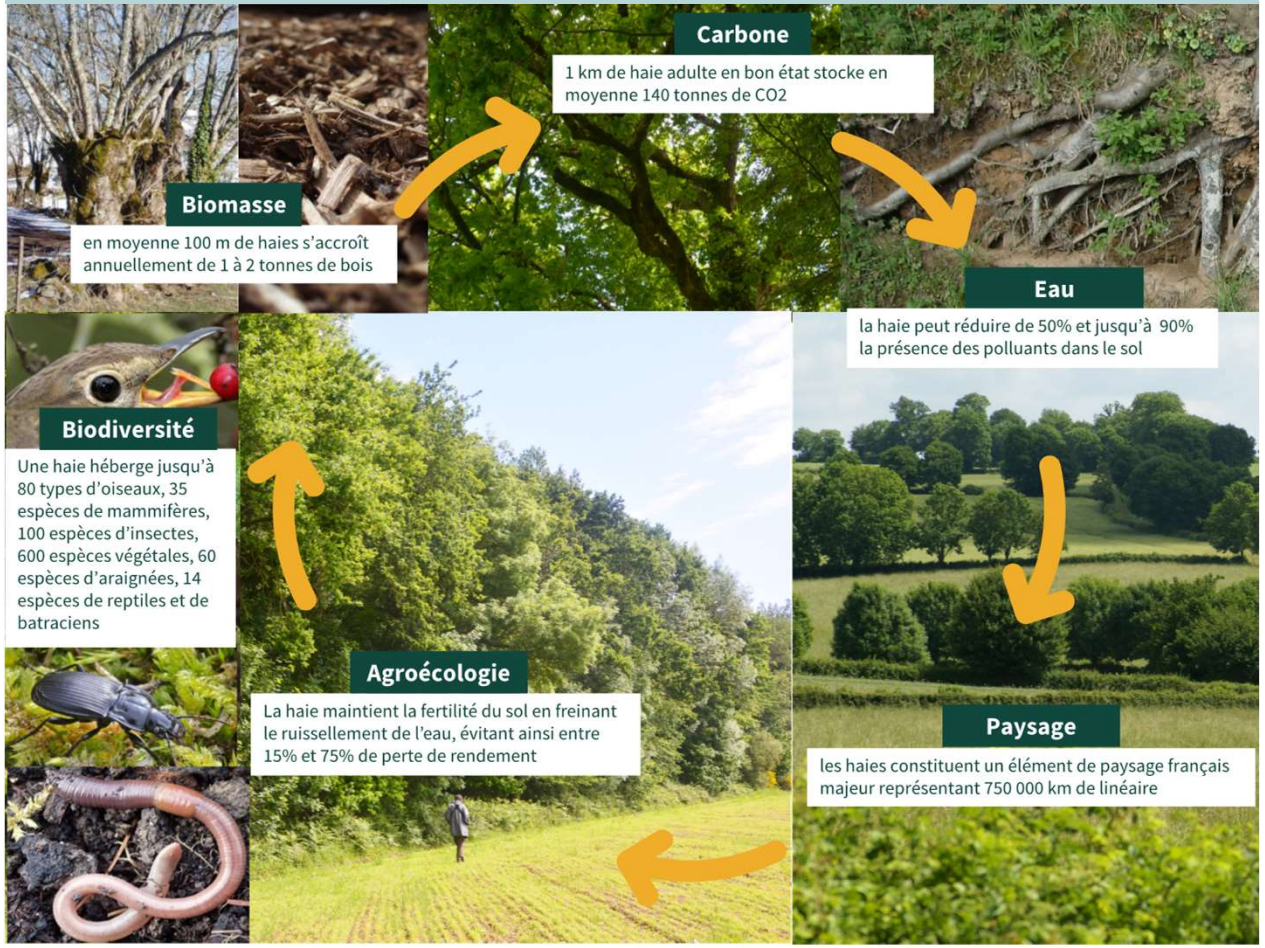

Les intérêts agronomiques

Pour un microclimat

- La haie **régule le climat** : Les arbres transpirent et augmentent l'humidité de l'air au niveau de la parcelle. Sous la haie l'évapotranspiration augmente de 20%. Ce phénomène a pour effet de tamponner les variations de température et de créer un microclimat constant et favorable à l'agriculture.
  - Cet effet de rafraichissement réduit la demande évaporative des cultures et **limite leur stress hydrique** liés à des épisodes de sécheresse. Le rendement est augmenté de 20%.
  - On observe pareillement un effet positif sur la **réduction du stress thermique et de la mortalité des animaux**. Les haies apportent une protection hivernale contre le vent froid et un ombrage recherché en plein été. La production est améliorée car le bétail dépense moins d'énergie pour réguler sa température et lutter contre la fatigue occasionnée. Le gain peut atteindre jusqu'à 20% de production de lait supplémentaire. La haie apporte également un complément fourrager possible pour certaines espèces en période sèche et du bois plaquette en litière comme alternative à la paille.

- La haie a un **effet brise-vent** qui protège les cultures : Une haie dense et avec une végétation continue (sans trouée) filtre le vent pour réduire sa vitesse de moitié. Une haie d'une certaine hauteur, bien orientée face aux vents dominants, en sommet de relief, dévie le vent et freine sa vitesse. Ainsi une haie de 15 m de hauteur peut protéger efficacement les surfaces de culture jusqu'à 200m.

Les intérêts agronomiques

Pour le sol

- La haie joue un rôle de **conservation du sol** : Elle freine le ruissellement de l'eau et par là même le phénomène d'érosion des sols. Elle modifie la distribution de la matière organique dans le sol et sa dynamique à l'échelle du versant. La fertilité des sols est ainsi préservée et l'on observe même un épaississement des sols en amont des haies sur talus placés perpendiculairement à la pente. Elle maintient le potentiel agronomique de la parcelle car une perte de 5 cm de sol entraine une baisse de rendement de 15% (et qui atteint 75% pour 30 cm de sol perdu).

- La haie favorise le **stockage de matière organique** dans le sol (MOS) : en tant que végétation pérenne, la haie apporte davantage de carbone dans le sol que les cultures annuelles. Les horizons de sols minéraux profonds sous la haie ont une teneur en MOS significative liée à l'activité biologique importante sur l'ensemble de la profondeur d'enracinement des arbres.

Pour l'eau

- La haie restitue les **eaux profondes** pour les cultures : Les arbres prélèvent l'eau du sol par les racines et peuvent concurrencer les cultures sur des sols avec une faible disponibilité en eau. Cependant, l'arbre fait aussi remonter l'eau profonde au cours de la nuit pour la rendant disponible aux cultures. En période de sécheresse, cette remontée hydraulique par les arbres limite l'impact sur les cultures.

Les intérêts agronomiques

Pour la lutte biologique

- La haie **abrite des insectes pollinisateurs** : En Europe, 84% des espèces cultivées, comme le tournesol, la luzerne, le trèfle, les légumes, les fruitiers, … sont dépendantes d'une pollinisation entomophile. Indispensables à l'agriculture, **la présence de ces pollinisateurs est directement liée à la présence de la haie**. Elle assure des ressources alimentaires diversifiées, abondantes et tout au long de l'année en nectar et pollen. Véritable zone de refuge pour les espèces terricoles qui représentent environ 70 % des abeilles solitaires.

- La haie permet de **réguler les ravageurs de cultures** : Le maintien de la haie, milieu semi-naturel dans l'exploitation agricole, **est vital pour 90% des auxiliaires de cultures**. Elle constitue un habitat pour les oiseaux, les chauves-souris insectivore, les rapaces carnivores, les reptiles, les araignées, les insectes polyphages, les coccinelles, les micro-hyménoptères qui régulent par prédation ou parasitisme des populations de ravageurs des cultures (pucerons, campagnols, …). Pour permettre aux prédateurs d'agir sur la parcelle, le maillage de haies doit être suffisamment dense. En effet, certaines espèces comme le carabe ne colonise les cultures qu'à une distance maximale de 30m de la haie. Pour la chouette, la densité idéale de haies est de 100m/ha, en deçà, sa population chute.

Entretien dégradant // bon état écologique des haies

Entretien latéral dégradant = disparition

Haie en bon état écologique

Caractéristique d'un **bon état** de la haie.

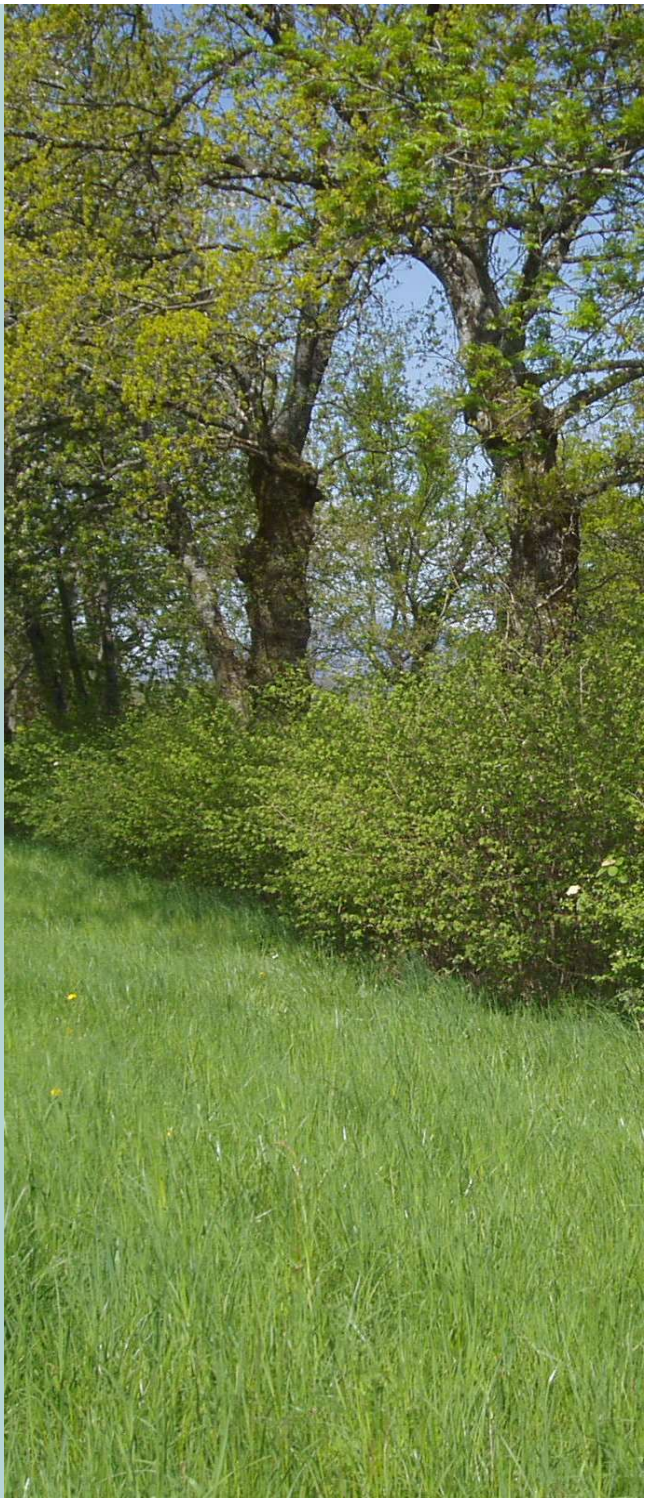

Quelles sont les caractéristiques d'une haie en bon état écologique ?

- Une haie avec une **embase large**, une **bande enherbée** à son pied, une bonne **largeur de canopée**, une densité et une **continuité dans les étages** de végétation ;
- Une haie avec un **étalement des âges** des arbres assurant la présence des jeunes brins d'avenir et de cépées rajeunies ;
- Une haie maintenant la **diversité de ses essences** et sauvegardant des **micro-habitats ;**
- Une haie **insérée dans un maillage** haies suffisamment denses, bien placées et connectées entre elles et à d'autres infrastructures écologiques ;

Bon état
des haies

Caractéristiques d'un bon état des haies

Indicateur état fonctionnel de la haie

Schéma d'une haie et des critères (C) relevés lors de la réalisation d'un PGDH et pondération

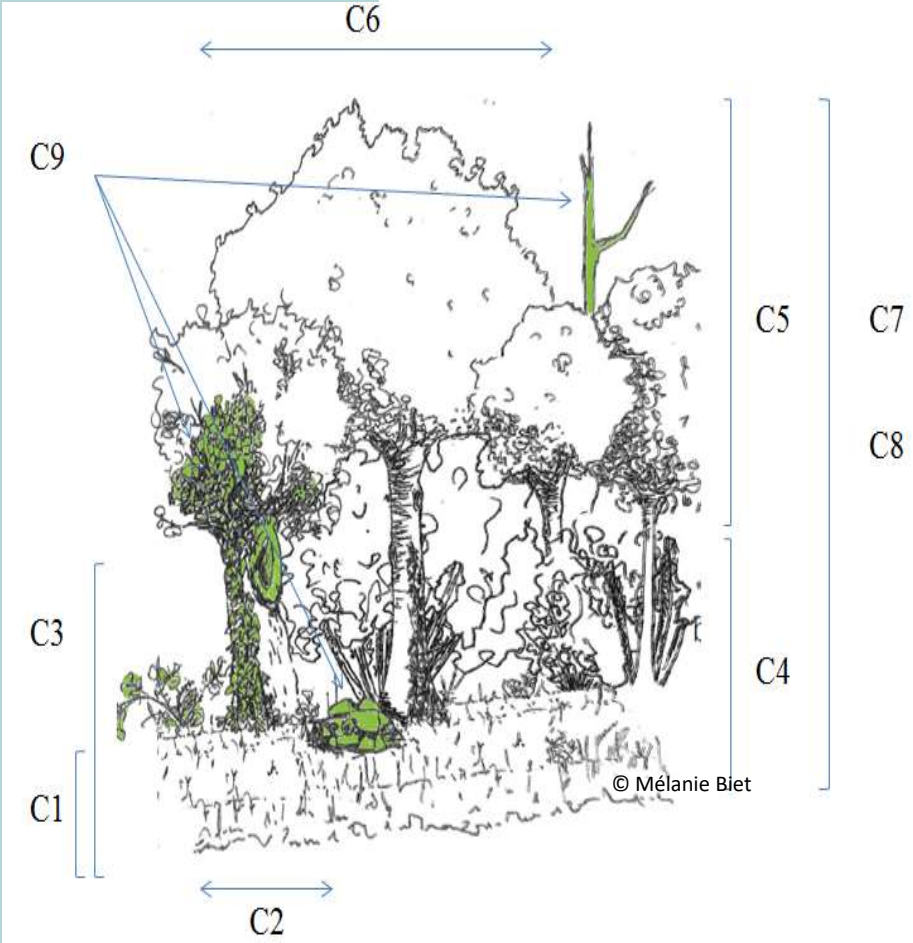

IMPLANTATION DE LA HAIE 45 points

Morphologie du pied de la haie 30 points

C1 : **Embase** de la haie

C2 : **Ourlet** enherbé

Gestion du pied de la haie 15 points

C3 : **Lianes** présentes dans étages 1 et 2

STRUCTURE VERTICALE ET HORIZONTALE 45 points

Morphologie de la haie 35 points

C4 : Présence et continuité **étage 2**

C5 : Présence et continuité **étages 3 et 4**

C6 : Largeur de la **canopée**

Les essences 10 points

C7 : La diversité des **essences**

C8 : Les **espèces** d'intérêt sectoriel

MICRO-HABITATS 10 points

C9 : Nombre de **micro-habitats**

TOTAL 100 points

Développé dans le cadre du projet « Bocage et Biodiversité » par :

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS des Côtes d'Armor

Lannion-Trégor COMMUNAUTÉ Lannuon-Treger Kumuniezh

INRA SCIENCE & IMPACT

Un bocage **dense** et **connecté**

Caractéristiques d'une maille connectée

Indicateur densité fonctionnelle de haies

- une **densité minimum : 100 – 110 ml/ha** (seuil en dessous duquel une dégradation des fonctions écosystémiques est constatée)
- une **densité optimale 140 ml/ha** (fonctions écosystémiques pleinement remplies)

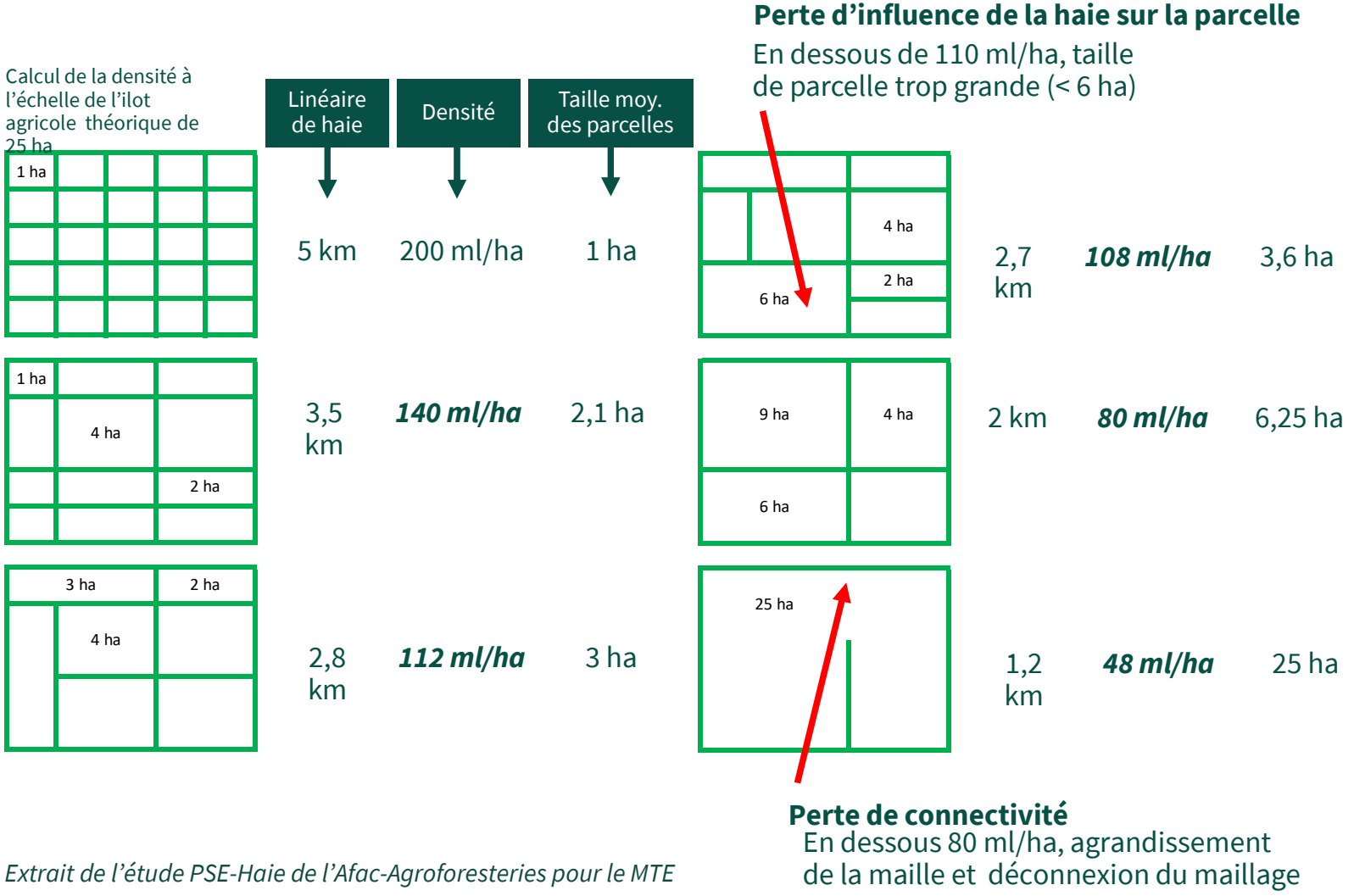

Extrait de l'étude PSE-Haie de l'Afac-Agroforesteries pour le MTE

Un bocage **dense** et **connecté**

Caractéristiques d'une maille fonctionnelle

L'analyse des structures bocagères – Le Grain Bocager

De la carte aux structures spatiales

Le grain des réseaux bocagers

Un indice qui varie de 0, grain fin, à 1, grain grossier

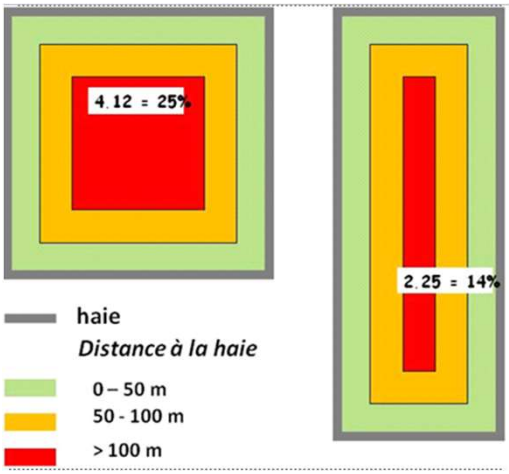

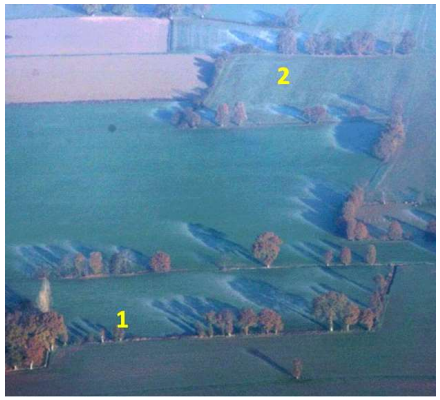

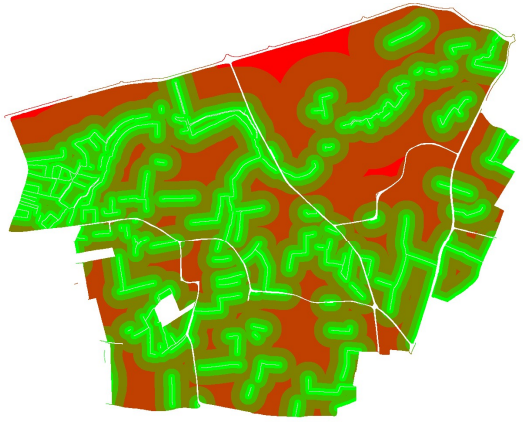

La forme de la parcelle influence sur la fonctionnalité du paysage

Grain fin — Grain grossier

OFB Office Français de la Biodiversité — Zone Atelier LTER France Armorique — INRAE

Les intérêt écosystémiques rendus par les haies dépendent

Les **fonctionnalités** des haies

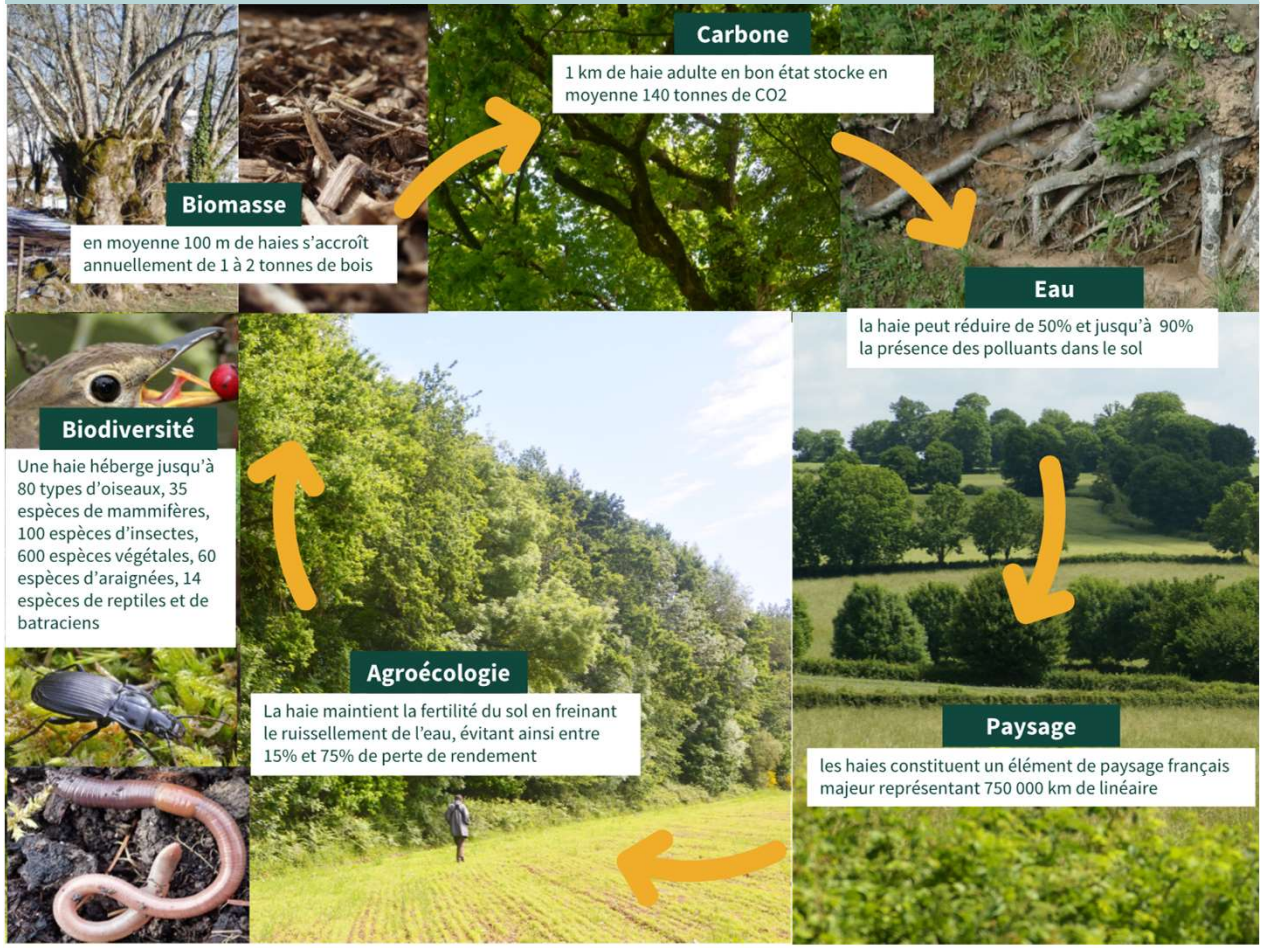

Un bocage **dense** et **connecté** + **Bon état** des haies

Plantation **Gestion**

La dynamique ne va pas dans le bon sens

Érosion de 11 500 km de haies / an

80% du linéaire français en état dégradé ou dépérissant

RECONSTITUTION DE CE CAPITAL

Plantation

25.000km/an d'ici 2050

Soit 25 millions d'arbres

+

RESTAURATION DE L'EXISTANT

Gestion durable

750.000 km de haies à restaurer

Soit 150 millions d'arbres

Un cap ambitieux pour la haie

L'agriculteur, gestionnaire des haies en France (à 80%), au cœur de la restauration des haies

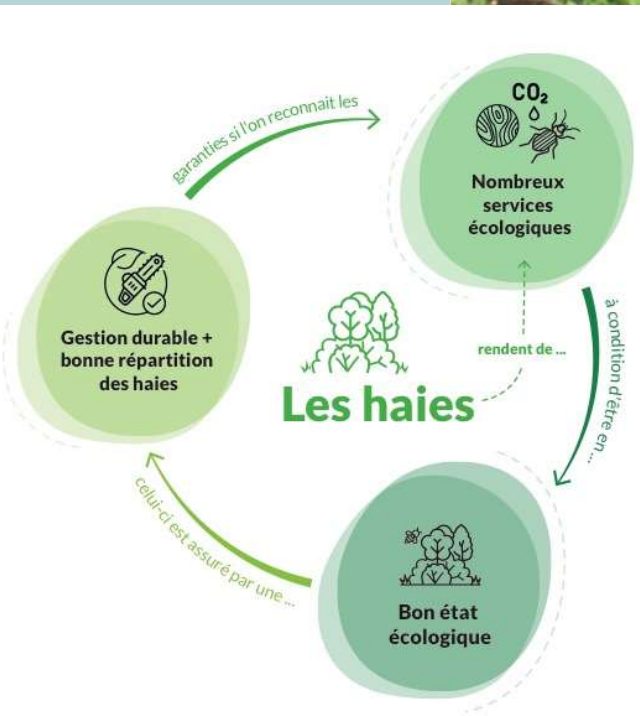

Trois leviers pour replacer la gestion des haies au cœur des systèmes agricoles :

Accompagner les agriculteurs dans **l'amélioration de leurs pratiques de gestion** des haies

Contribuer à redonner une **valeur économique** à la haie

Renforcer la valeur sociale et environnementale du métier de gestionnaire de haie

La haie, un atelier économique de l'exploitation agricole

La haie, source d'une **nouvelle économie** agricole et territoriale

Reconnaissance **politique** et **sociale (PSE, PAC)**

Bois bûche

Filières haie-bois durables

Bois énergie

Litière plaquette

Marché du **carbone**

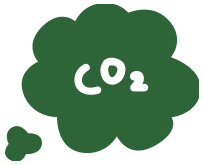

Produits agro-alimentaire à valeur environnementale

Filière bois

Avec un prix d'achat à l'agriculteur de 55€/tonne

Litière plaquette

Une économie **sur l'achat de paille** (100€/t de paille vs 50€/t coût de revient du bois plaquette)

Contrat PSE

Reconnaissance des services écosystémiques rendus par une bonne gestion des haies par la **rémunération PSE**

PAC

Un « **bonus haie** » du premier pilier (Ecorégime) de **7€/ha/an** à condition d'avoir 6% IAE haie et le Label Haie

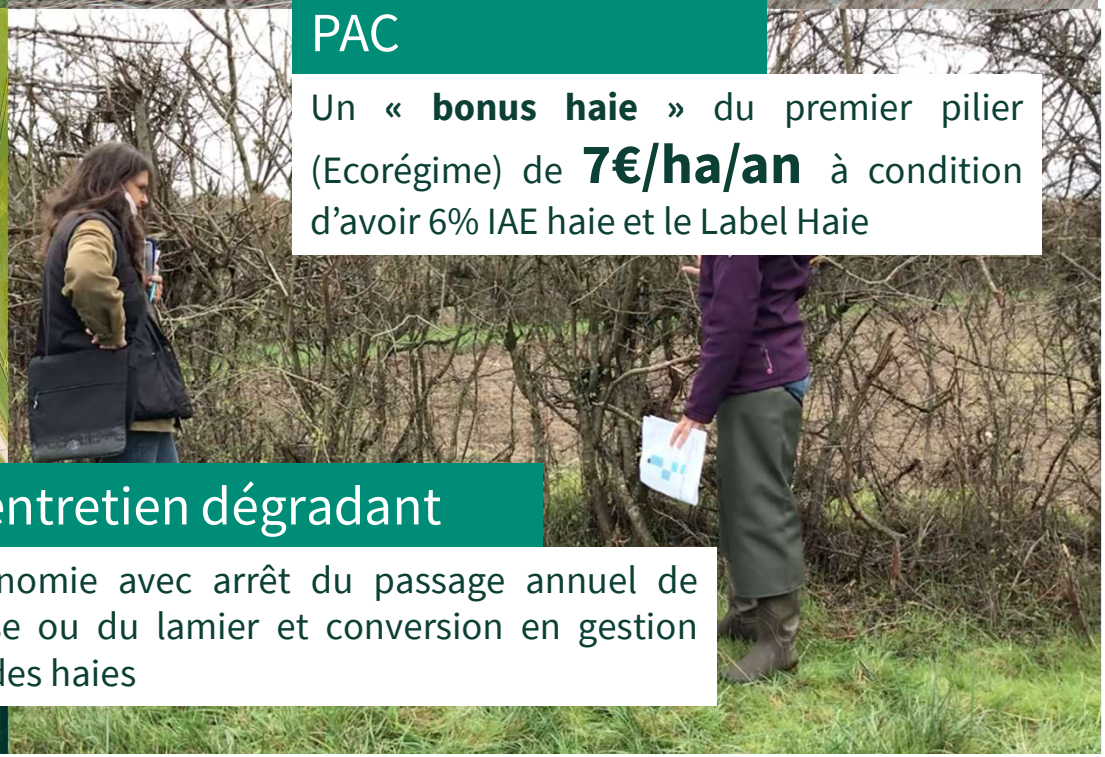

Arrêt entretien dégradant

Une économie avec arrêt du passage annuel de l'épareuse ou du lamier et conversion en gestion durable des haies

Série de 3 webinaires à venir sur les valorisations économiques

28 février 2023,
de 13h à 14h30

LITIERE PLAQUETTE

Pour répondre à vos questions :

Corinne Bloch, agricultrice en bovin allaitant, Alsace

Aurélien Sabin, agriculteur en bovin laitier, Mayenne

Alice Lamé, animatrice coordinatrice agriculture durable et bocage au CIVAM 44

Olivier Lepage, technicien bocage à la SCIC Mayenne Bois Energie

---

27 mars 2023,
de 13h à 14h30

BOIS ÉNERGIE

Quentin Gougeon, agriculteur en polyculture-élevage, Mayenne

Philippe Gruau, président de la CUMA de Cepvil

Emmanuel Lelièvre, président et directeur général de la SCIC Mayenne Bois Energie

Violaine Canevet, Responsable Projets L'herbier à Yves Rocher

---

14 mars 2023,
de 13h à 14h30

PSE

Paiements pour services environnementaux

Edouard Heulin, agriculteur en polyculture-élevage, Maine-et-Loire

Camille Noel, chargée de mission agri-environnement à Dinan Agglomération

Valérie Cornu, coordinatrice Contrat Territorial de la Colmont au SENOM

Temps d’échange

Présentation de l’Afac-Agroforesteries

Objet et mission

L'Afac-Agroforesteries est une association nationale qui regroupe **presque 300 organismes engagées pour promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l’arbre et la haie sur tous les territoires.** L'Afac-Agroforesteries est reconnue **ONVAR (Organisme national à vocation agricole et rural)** par le ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Notre objet, La haie, l’arbre champêtre et la haie

SAILING

2007	Création de l'**association**
2010	Démarrage du **Programme Plantons**
2014	La haie reconnue dans la **PAC**
2015	Lancement du **plan agroforesterie** par le Ministère de l'Agriculture
2017	Plus de **200 organismes** membres
2018	3 millions d'arbres plantés
2019	Création du **Label Haie**
2020	Création du **Fonds pour l'Arbre**
2021	**Evolution en fédération nationale**
2022	**Nouveau plan agroforesterie du** Ministère de l'Agriculture

Réseau de la haie **diversifié**

Arbre_Agroforesterie :
Organisme spécialiste de l'arbre / Pépinières et filières amont de l'arbre / Filières aval de valorisation de l'arbre / Environnement Eau et gestion des milieux aquatiques / Ressources cynégétiques / Biodiversité et gestion des milieux naturels / Paysage / Protection et éducation à l'environnement / Conseil en environnement / Agriculture et écologie urbaine

Agriculture :
Chambre d'agriculture / Organismes du réseau InPACT / CUMA / Groupement de producteurs et coopératives agricoles / Autres : conseil, formation, R&D en agroécologie Exploitation agricole / Territoire / Collectivité territoriale / Parc naturel régional / Autres : développement territorial

Enseignement_Recherche :
Enseignement supérieur et recherche / Enseignement agricole

2007	Création de l'**association**
2010	Démarrage du **Programme Plantons**
2014	La haie reconnue dans la **PAC**
2015	Lancement du **plan agroforesterie** par le Ministère de l'agriculture
2017	Plus de **200 organismes** membres
2018	3 millions d'arbres plantés
2019	Création du **Label Haie**
2020	Création du **Fonds pour l'Arbre**
2021	**Evolution vers une fédération nationale**
2022	**Nouveau plan agroforesterie du** Ministère de l'Agriculture

Réseau **national** de la haie

262 organismes adhérents :

Carte des 262 structures adhérentes du Réseau Afac pour l'année 2022 :

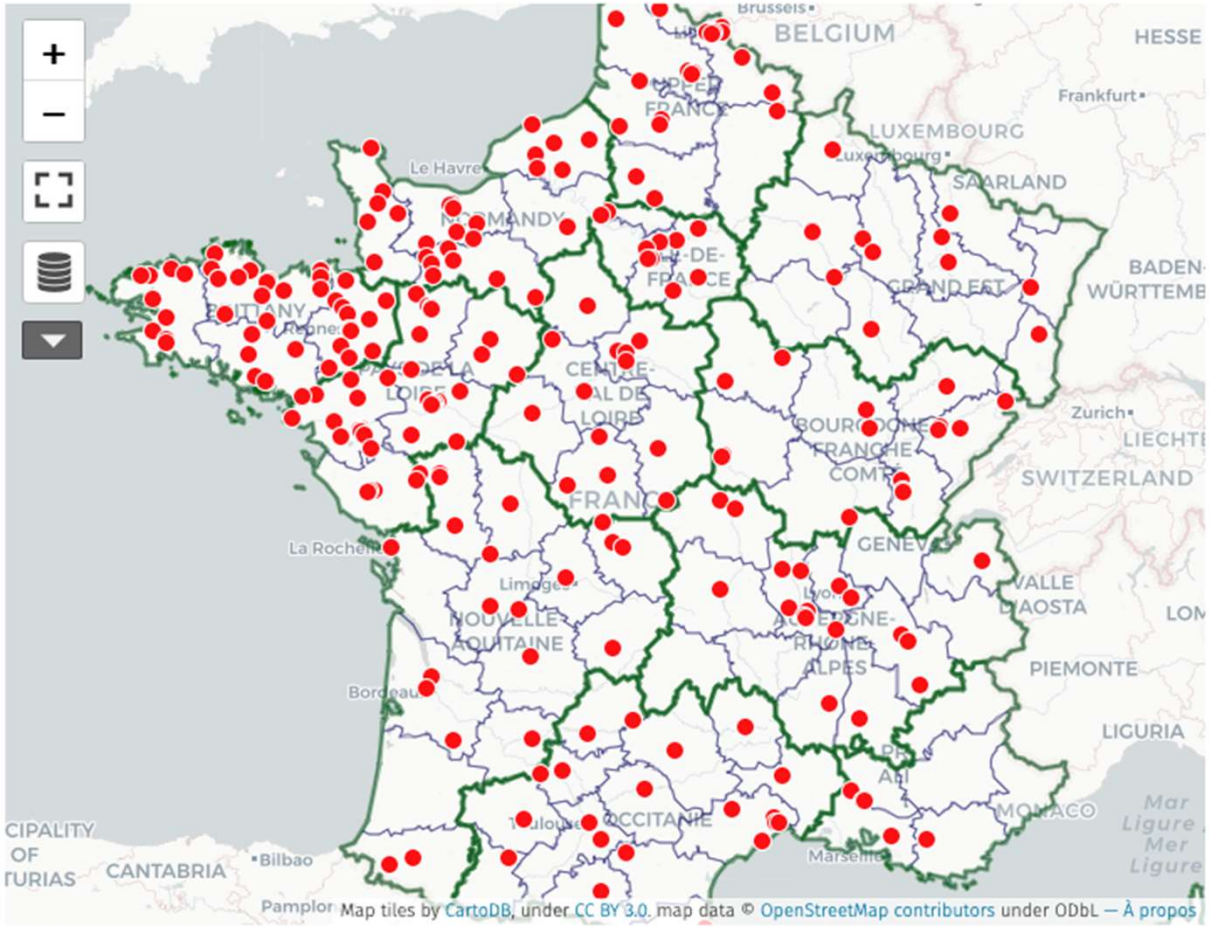

Structuration régionale du réseau

Quatre Afac régionales sont déjà créées :

- Occitanie,
- Pays de la Loire,
- Normandie,
- Hauts de France

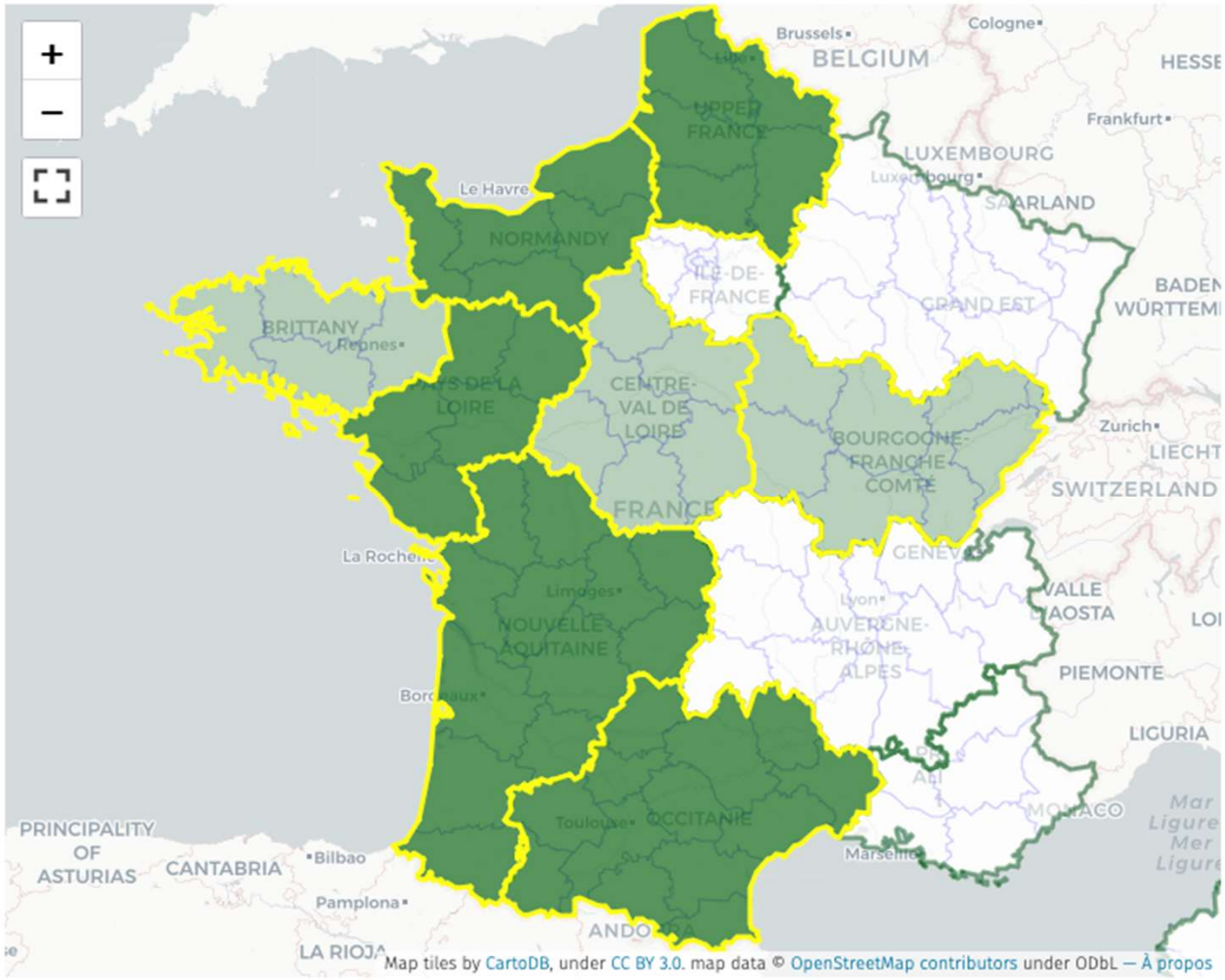

Axes stratégiques

AXE 1 – Réseau / fédérer et représenter ses membres autour d'un projet commun et d'une dynamique de réseau participative.

AXE 2 – Connaissance / Élaborer des ressources opérationnelles et financières pour appuyer les actions territoriales de son réseau.

AXE 3 – Plaidoyer / Accompagner la définition des politiques publiques pour les rendre favorables à l'arbre et la haie champêtre.

Positionnement

Positionnement : Développer l'arbre avec une **approche qualitative et de durabilité forte.** Ce qui suppose :

- de capitaliser, renforcer et partager les connaissances nécessaires à cette approche,
- de l'inscrire dans les politiques publiques et les filières amont et aval de l'arbre,
- de la transcrire dans les outils métiers que nous développons,
- de développer et mobiliser un réseau d'acteurs opérationnels pour porter ces actions.

VÉGÉTAL local

Label Haie | Ressources durables de nos territoires

FONDS POUR L'ARBRE

PGDH - Plan de Gestion Durable des Haies

En développement : GéoHaie

Cohérence et complémentarité des trois outils

PGDH - Plan de Gestion Durable des Haies

Label Haie

1. Etat des lieux

Programmer une gestion durable

2. Action

Garantir la gestion durable

3. Connaissance

Expliquer la gestion durable

Techniciens haie

> Outil de **diagnostic** complet sur les haies

> Outil d'**animation**
> **Méthode d'accompagnement** sur le volet gestion

> Gagner en **compétences** et en **savoirs** pour argumenter

Gestionnaire - agriculteur

> **Etat des lieux** du **patrimoine** et des **actions**

> Outil **économique**
> Outil **pédagogique**
> Outil de **communication**

> Savoir **pourquoi** et **comment** gérer les haies

Prochain webinaire avec Terre de liens

Rendez-vous le 22 mars à 12h

>> 2ème webinaire : l'AFAC et ses outils d'action territirale en faveur des haies

1.Plan de gestion durable des haies
2.Label Haie
3.Fonds pour l'arbre
4.…

La haie comme outil pédagogique, d'animation (animer une dynamique de groupe en discutant de la gestion, financer la gestion), économique (PAC et appels d'offres publiques, …).

Développer les coopérations inter-réseaux pour un passage à l'échelle

Projet **inter-onvar**

objectifs poursuivis :

- Augmenter le nombre d'animateurs techniques formés pour accompagner les agriculteurs sur la gestion durable des haies et la certification Label Haie
- Intégrer la haie et sa gestion certifiée dans les stratégies des réseaux nationaux

4 axes de travail :

- S'appuyer sur les réseaux

-Travailler l'inscription/articulation du Label Haie avec les différents dispositifs ou démarches nationales portés par les réseaux

- Mettre en place des formations ou méthodes de montée en compétence sur la gestion durable des haies à travers le Label Haie

-Développer des outils et méthodes nationaux d'appui au déploiement de la gestion durable des haies

-Ouvrir de nouvelles valorisation des haies

Projet porté par l'Afac-Agroforesteries avec

-Terre de Liens

-Trame

-FNAB

-FNCUMA

Temps d’échange

Quel avenir se joue pour les haies ?

Contexte politique inédit qui va déterminer le développement de la haie

- Lancement prochain d'un nouveau **Plan de développement de l'agroforesterie 2023-2028,**

- **Mission sur les haies**, commandée le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire au CGAAER le 15 novembre 2022 qui aboutira à des recommandations importantes,

- Fin de la mesure **Plantons des haies du Plan de relance** et entrée en vigueur des programmations FEADER du Plan stratégique national, avec un risque d'hétérogénéité fort entre les régions,

- Projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles **(PLOAA),**

- **Loi de programmation sur l'énergie et le climat (LPEC),** révision de la **Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE),** et révision de la **Stratégie Nationale Bas Carbone** qui sont autant d'opportunités pour mieux intégrer la haie.

La haie au cœur des politiques publiques

	Loi	Constats actuels	objectifs chiffrés pour la haie à horizon 2050
Energie	**Loi énergie-climat** Réduction de 40 % de la consommation d'énergies fossiles par rapport à 2012 – d'ici 2030	**L'agriculture consomme 4,5 millions Tep d'énergies** directes et autant d'énergies indirectes	**15% de la consommation en énergie de l'agriculture** dans le cadre, bien sûr, d'une réduction de la consommation énergétique.
Carbone	**Loi énergie-climat / Stratégie nationale bas-carbone (SNBC)** Atteindre la neutralité carbone en 2050 - 50 % pour l'agriculture	L'agriculture constitue **le deuxième secteur le plus émetteur de Gaz à Effet de Serre (GES)**, avec 19,3% des émissions totales du territoire français	Stockage de 53 millions de tonnes de CO2 supplémentaires pour **compenser 9,6% des émissions de C02 de l'agriculture en 2050**..
Climat	**Loi d'orientation agricole** Transition et adaptation des exploitations agricoles dace au climat	**sécheresses estivales et hivernales, gels précoces, tempêtes**, ... **L'agriculture, en première ligne de ces crises climatiques**	**Augmentation jusqu'à 20% des rendements agricoles** avec un maillage de haies dense et en bon état écologique.
Biodiversité	**Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et Loi egalim** Plus de perte de biodiversité d'ici 2020 et restauration des services écologiques Réduire de 50% l'usage des pesticides en 2025 par rapport à 2008	En France, l'extinction massive des espèces concerne principalement l'espace agricole, où les tendances d'évolution des p**opulations d'oiseaux liés aux milieux agricoles**, depuis plus de deux décennies, sont en **diminution de l'ordre de 30%.**	**Atteinte de 10% d'IAE** (insfrastructures agro-écologiques) et **110 ml de haies/ha de SAU** à l'échelle du territoire, seuil optimal pour maintenir la biodiversité et assurer les services écologiques.
Eau	**Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA)** Atteindre un bon état écologique des masses d'eau d'ici à 2027	**67% du territoire national est concerné par la pollution de ses nappes d'eau** avec une concentration moyenne en pesticides dans les eaux souterraines dépassant les normes réglementaires (plus de 0,5 microgramme/l).	

La **haie** dans la nouvelle **PAC 2023**

Conditions de paiement

Définition de la haie

Unité linéaire de **végétation ligneuse :**
Largeur : **(≤20m)**
Implantation : **plat / talus /creux**
Composition :

- **arbustes**
- **arbustes** x **arbres**
- **arbustes** x **autres ligneux** (ronces, genêts, ajoncs...)
- **arbustes** x **arbres** x **autres ligneux**
- **arbres** x **autres ligneux**

p.313

(non yc alignement d'arbres)

Équivalence surfacique haie – **20m²** p.313

Admissibilité

... totale des **haies** (jusqu'à 20 m de large) et de **l'agroforesterie intra-parcellaire** (jusqu'à 100 arbres /ha)

p.313 et 321

Conditionnalité BCAE8

(intègre le verdissement + ex BCAE7)

Part minimale p.312

Respect d'un minimum de **4% de IAE** (éléments ou surfaces non productifs dont les jachères)

ou

Respect d'un minimum de **7% dédiés à des IAE, jachères, cultures dérobées, cultures fixatrices d'azote, dont 3 % dédiés à des IAE et terres en jachères**

Maintien et taille p.312

Obligation de maintien du linéaire de **haies** (soumis au régime d'autorisation pour déplacement)

et

Interdiction de taille entre **16/03 et 15/08 (anciennement le 01/04 et le 31/07)**

Paiements

Pilier 1

Paiement de base

75 % des paiements directs) (= 4 Md€)

Ecorégime

(25% des paiements directs)=1,68 Md€

Voie des pratiques

Voie des certifications

Bonus Haie p.365
7€/ha
condition : 6% IAE haie + Label Haie
Non cumul possible avec MAEC 70.14

Voie IAE

10% IAE et jachère/SAU = **80€/ha**
7% IAE et jachères/SAU = **60€/ha** p.365

Pilier 2

MAEC systèmes agro-forestiers

Dont MAEC 70.14
uniquement sur la gestion durable de la haie (CDC gestion sylvicole) p.581
0,80 €/ml/an sur 5 ans pour le linéaire engagé

Aides à l'investissement

Mesure 73.01 p.749
Mesure 73.02 p.758
pour reconstitution ou meilleure valorisation d'infrastructures agroécologiques
Mesure 77.06 p.908

PSN

CONCOURS GENERAL AGRICOLE

Pratiques Agro-Ecologiques - Agroforesterie

Remise des prix aux lauréats au Salon de l'agriculture par le Ministre de l'agriculture et les mécènes du Fonds pour l'Arbre

Un concours qui reconnait l'excellence de l'agroforesterie (« prix gestion » et « prix implantation »)

AVEC LA HAIE, C'EST POSSIBLE !

L'APPEL DE LA HAIE

Afac Agroforesteries

3 747 ont signé. Prochain objectif : 5 000 !

Temps d’échange